



L'objet de cette souscription est de permettre à l'association 'Les Gardiens de l'Ange' d'acquérir la sculpture 'l'Ange du Lazaret' de Marc Petit afin d'en faire don à la ville de Cahors pour qu'elle reste sur la place Clément Marot où elle est exposée.

La somme à recueillir est de **80 000 €**, ce montant correspond aux coûts de réalisation du bronze + frais de transport et d'installation, Marc Petit faisant don pour sa ville de l'intégralité de son travail.

La souscription est ouverte jusqu'au 31 décembre 2014. Si son montant ne pouvait être atteint, alors chaque donateur se verrait remboursé intégralement.

Trois options sont proposées :

Option 1 : Don d'un montant libre sans contrepartie ouvrant droit à déduction fiscale (66% pour les particuliers dans la limite de 20 % du revenu imposable)

Option 2 : Don à partir de 800 € sans déduction fiscale, avec en contrepartie 'Le Gardien de l'Ange petit format', bronze numéroté de 17,5 cm. Le nombre d'épreuves est limité au nombre de souscripteurs de cette option. La sculpture vous sera livrée dans un délai maximum de 3 mois après la fin de la souscription.

Option 3 : Don à partir de 3 000 € sans déduction fiscale, avec en contrepartie 'Le Gardien de l'Ange', bronze original de 31 cm (8 épreuves numérotées + 4 épreuves d'artiste). La sculpture vous sera livrée dans un délai maximum de 3 mois après la fin de la souscription.

Association Les Gardiens de l'Ange

12, Rue Saint-Maurice

46000 Cahors

Président : Jean-Paul Fontaine

Enregistré à la prefecture du Lot N° : W461002618